

N° 38/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 juillet 2020

OBJET : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LES PHOTOCOPIEURS

Le dix juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : BERNARD Aline

Convocation en date du : 03 juillet 2020

PRESENTS : ACHIN Richard, AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel, BERNARD Aline, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, ROCHAS Alain, TEMPIER Nicolas, PRAT Denis

ABSENTS : GIRAUD Sylvie (procuration à HELSEN Véronique) BOYER-JOLY Gilbert (procuration à MAGNAN Richard) SROCZYNSKI Charles,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les contrats des photocopieurs de la mairie et l'école arrive à terme fin août. Plusieurs prestataires ont répondu à notre appel d'offres. Monsieur le Maire présente les offres et leur analyse.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** de renouveler le parc des photocopieurs de la commune d'Aubessagne (mairie + école)
- **RETIENT** l'offre de B. Contact pour un montant de 100.00 € / mois sur 63 mois pour 2 multifonctions, avec une maintenance à 0.004 € pour le N/B et 0.04 € pour la couleur. L'option d'achat au terme du contrat est de 1 % avec un renouvellement possible de la maintenance aux mêmes conditions contractuelles.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE